

Année 1939

La déclaration de guerre

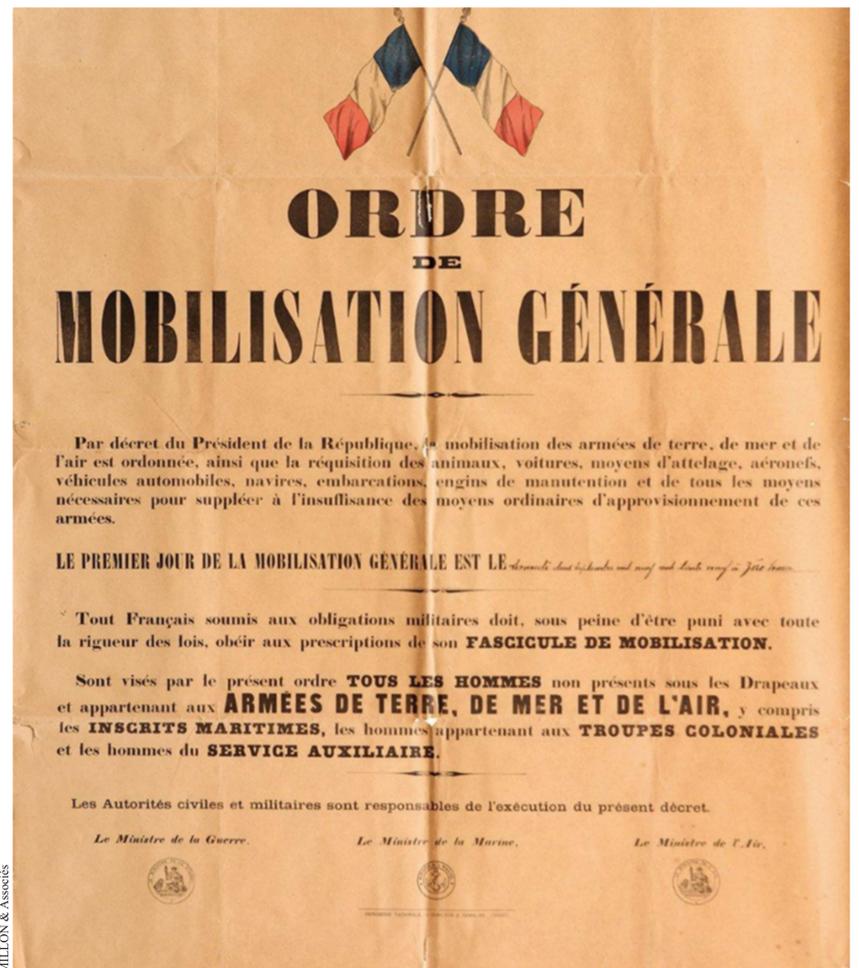
Le 23 août 1939, l'Allemagne signe avec l'URSS un pacte de non-agression : le pacte germano-soviétique. Une clause secrète permet aux deux États de se partager la Pologne.

Sans déclaration de guerre, le 1^{er} septembre à 4 h 45, les forces allemandes envahissent le territoire polonais.

Le gouvernement polonais demande immédiatement l'intervention française et britannique.

Le 2 septembre, c'est la mobilisation générale en France.

Le 3 septembre, la France adresse un message à l'Allemagne déclarant qu'à partir de 17 heures, elle assumera ses obligations envers la Pologne. L'Allemagne ne répond pas : c'est la déclaration de guerre.



L'arrivée des réfugiés à partir de l'automne 1939 se poursuit tout l'été 1940



Des dizaines de milliers de réfugiés sont accueillis en Vendée, fuyant les troupes allemandes

« La Roche-sur-Yon, juin 1940. Un soleil implacable dévore de ses rayons brûlants la cohue résignée qui passe en brinquebalant dans la rue Clemenceau, devant le Café de la Paix appartenant à mon père et dont l'enseigne, aujourd'hui, semble tragiquement ironique. Des automobiles haletantes, bondées d'hommes, de femmes, de moutards, de valises, de caisses, d'édredons et de linge en vrac, étouffent sous le matelas posé sur leur toit afin de les protéger des rafales de mitrailleuses tirées par des aviateurs diaboliques. [...] Un piéton isolé pousse un vélo crevé sur lequel s'entassent couvertures et vêtements. Il suit machinalement un conducteur de brouette, sans même chercher à savoir où celui-ci le mène. Des hommes poussent des voitures d'enfant et des femmes passent, sac au dos. Des bonnes sœurs, cornettes avachies et godillots ferrés jouent les pousse-cailloux, conduisant on ne sait où des gosses devenus des automates sans larmes. »

André Péchereau

Les Vendanges de Miranda

Éditions Le Cercle d'Or 1983

Communes à évacuer	Communes de Correspondance en Vendée	Capacités prévues par chaque Commune
Canton de Mézières	La Roche-sur-Yon	3.100
	Boubigny	150
	Bouffay St. La Roche	500
	Chailly sous les Ormeaux	200
	La Chaise St. Vicente	300
	Les Clozeaux	150
	Touzeil	25
	La Remouzière	25
	Mouilleron St. Captil	150
	Passy	200
	St. Ouspié d'Ornay	300
	St. Pierre des Bôpis	250
	Teussault	350
		6.000

Répartition de réfugiés ardennais de Mézières dans différentes communes vendéennes